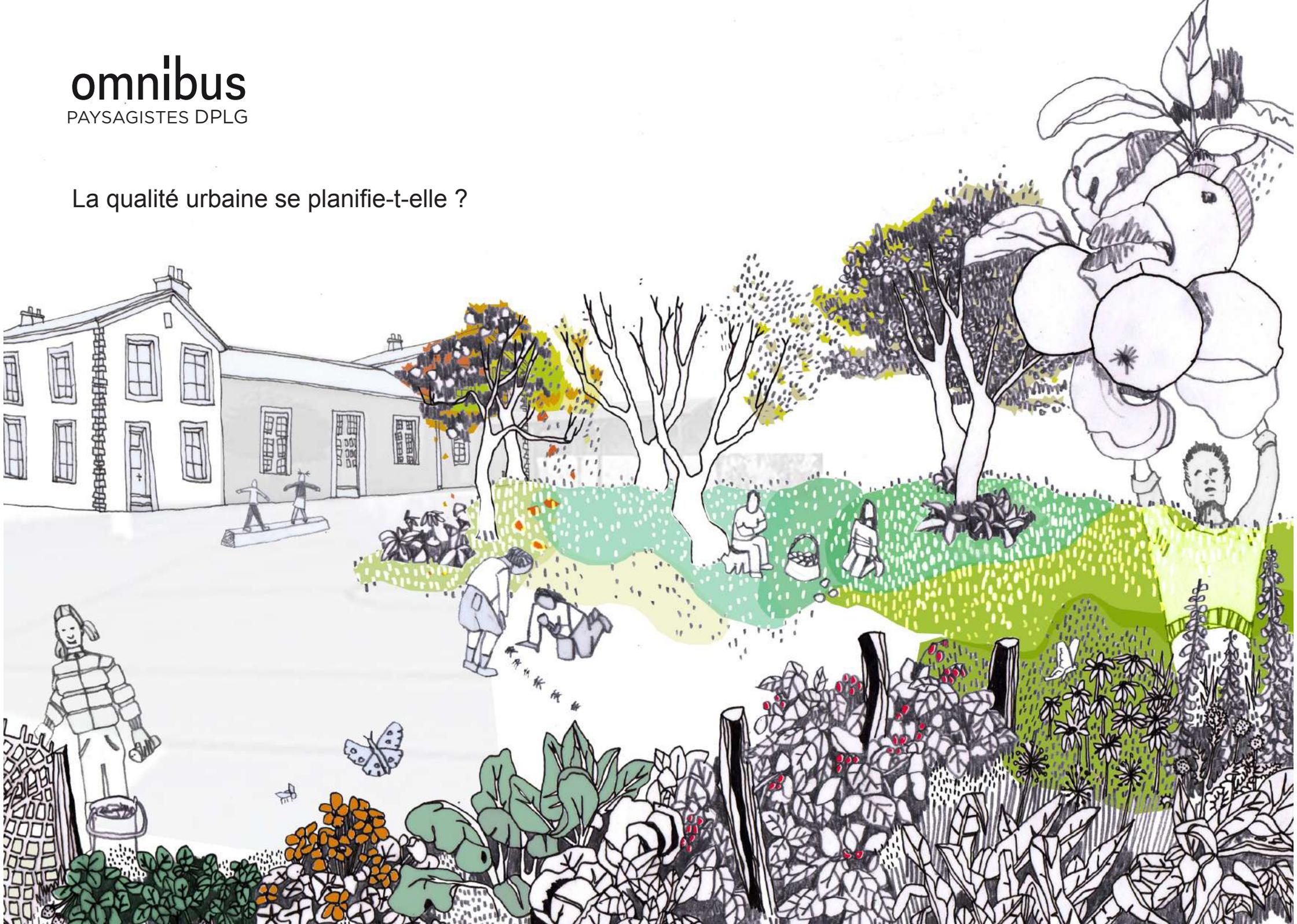


La qualité urbaine se planifie-t-elle ?





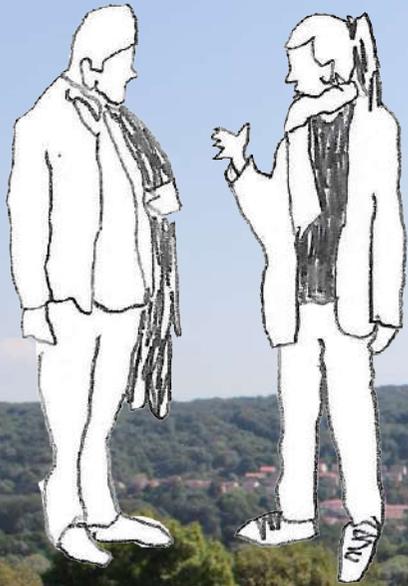
Philippe Ramette,
Point de vue individuel portable





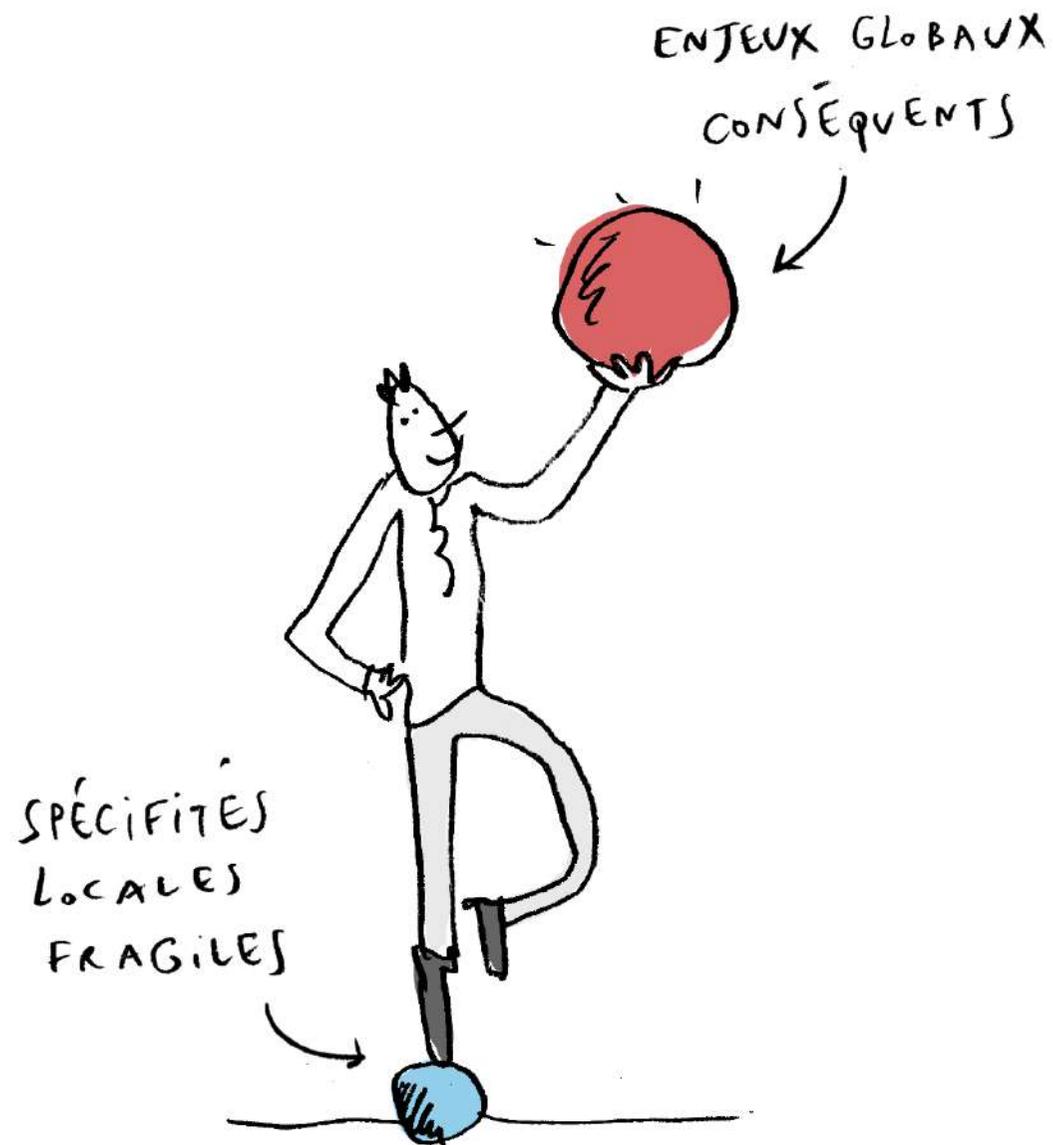




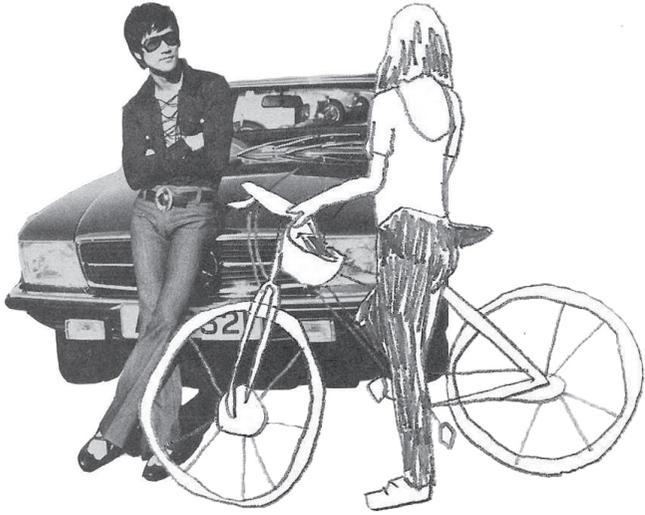








TROUVER LE BON ÉQUILIBRE
C'EST LE NIED POUR TOUT BON PROJET !



OUI, JE SAIS, ET ILS VONT ROUVRIE LE SENTIER
QUI S'ÉTAIT ENFRICHÉ ENTRE NOS DEUX VILLAGES
ON POURRA ENFIN ALLER AU PAIN À PIED!

ET SI À LA PLACE DES VOITURES ON INSTALLAIT
SIMPLEMENT UN BANC ?



«Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM»



GRAND PRIX NATIONAL
DU PAYSAGE



Maîtrise d'ouvrage :
Syndicat mixte du SCoTAM

Maîtrise d'œuvre :
Omnibus, paysagistes, mandataires
Roumet-Guïtel, paysagiste-urbaniste
Monono, paysagiste, urbaniste, mise en récit
Alphaville, programmiste

omnibus

RoumetGuïtel

URBANISTES • PAYSAGISTES

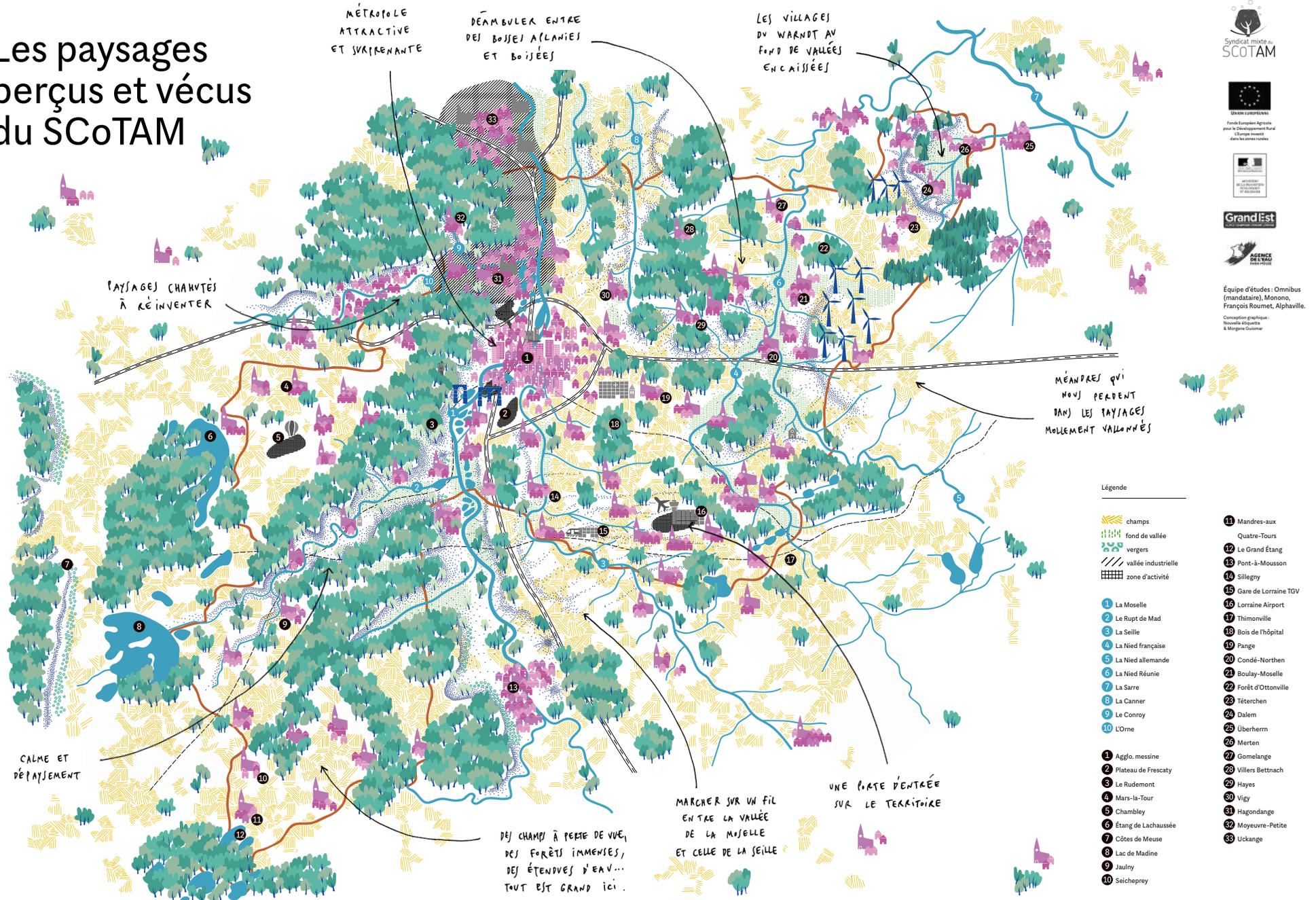


ALPHAVILLE

Un plan de paysage pas comme les autres !

Révéler la valeur des paysages qualifiés de «modestes»

Les paysages perçus et vécus du SCoTAM



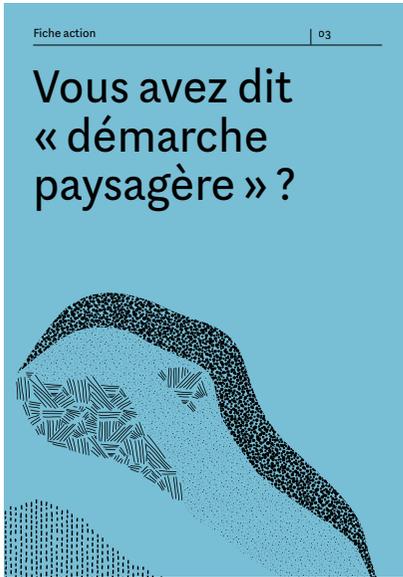
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Équipe d'études: Omnibus (mandataire), Monono, François Roumet, Alphaville.

Conception graphique: Nouvelle République & Morgane Guisard

Le SCoTAM identifié comme un référent sur la démarche paysagère



Fiche action

Déterminer les garanties d'une bonne cohérence d'ensemble : le rôle des limites et des modalités de gestion

Sous-action 03

MÉTHODE

- En termes de limites :
 - **Veiller à la qualité des limites séparatives et des limites entre espaces privés et publics.** Les penser d'abord comme des espaces utiles et pouvant répondre à plusieurs fonctions.
 - **La cohérence des limites d'un quartier permet de garantir un langage commun même si les bâtiments varient.** Il s'agit donc de faire émerger et d'assurer une harmonie, ce qui n'engendre pas forcément uniformité ou monotonie.
 - **Tout comme les allées font les jardins, les limites construisent les espaces habités ou cultivés.** Ainsi, pour garantir une harmonie à l'échelle du projet d'aménagement, il convient de favoriser l'implantation de limites sur le domaine communal, de manière préalable et indépendante à l'installation des habitants et des parcelles construites.
- En termes de gestion :
 - **Concevoir les futurs espaces publics**, qu'ils soient ou non plantés, en prenant en considération les moyens à disposition pour gérer et entretenir les espaces correctement à court, moyen et long termes.
 - **Faire un état des lieux des moyens à disposition** pour une gestion opportune dans le temps des espaces concernés et, de ce fait, proposer des aménagements adaptés à ces moyens.



10

ET LE RÔLE DU SCoTAM ?

- Sensibilisation, information et formation auprès des élus, notamment dans le cadre des conseils municipaux.
- Accompagnement dans les discussions avec les bailleurs et maîtres d'œuvre.
- Information auprès des élus sur :
 - les méthodes de conception,
 - les compétences à solliciter,
 - les subventions possibles.

AVEC QUI POUR AVANCER SUR LES ACTIONS ?

- Lotisseurs / Promoteurs
- Regroupement d'habitants dans un projet participatif
- Habitants
- Collectivités
- CAUE
- Agriculteurs
- Paysagistes concepteurs
- Employés communaux
- Services espaces verts
- AGURAM
- Bureaux d'études

Vous avez dit « démarche paysagère » ?

03

PRATIQUES À ÉVITER

PRATIQUES À VALORISER

Haie basse taillée au cordeau



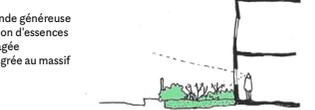
Haie vive et généreuse



Rosier isolé
Terre à nue
Haie basse qui referme l'espace



Plate-bande généreuse
Association d'essences
Vue dégagée
Haie intégrée au massif



Une ou deux espèces taillées au cordeau



Diversité d'essences
Port libre et tailles raisonnées
Multiples strates végétales



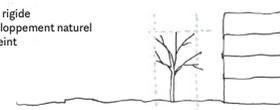
Pelouse tondeuse
Accès interdit
Utilisation comme parc canin



Prairie fleurie
Pelouse investie par habitants
Installation de mobilier



Taille rigide
Développement naturel restreint



Taille douce
Silhouette plus naturelle



Pelouse rase
Arbre isolé
Massif taillé au cordeau



Prairie diversifiée
Arbres et arbustes associés
Création de terrasses plantées



11

Trois enjeux pour comprendre un vaste territoire



CORNY-SUR-MOSELLE. - Les côtes de Moselle, ultime "cuestas" du bassin parisien.

Les paysages dans les grandes lignes

Un socle qui correspond à l'émergence de 3 couches géologiques distinctes

Légende

Pour bien comprendre les variations des paysages, un détour par la géologie est incontournable. Sans entrer dans les subtilités des événements complexes de chaque ère géologique, essayons de dégager les grandes étapes ; ce récit simplifié nous permettra alors de comprendre les richesses, les trésors, les particularités du socle cerné par le périmètre SCoTAM.

Une faille dans la formation du bassin parisien a orienté la vallée de la Moselle, tout comme les vallées de la Meuse et leurs affluents, les rivières ici coulent toutes selon une direction méridienne, vers la mer du nord. La vallée de la Moselle sépare deux entités géologiques.

Les Côtes de Moselle, un repère au loin

Franche rupture géographique allant de 150 à 200m d'altitude, identifiable au loin, les côtes de Moselle à l'ouest surplombent toute la ville de Metz. Elles forment l'ultime "cuesta" du bassin parisien qu'elles séparent du plateau lorrain. Cette dernière ligne de côtes est un relèvement du plateau vers l'est dû au soulèvement des Alpes et du massif vosgien.

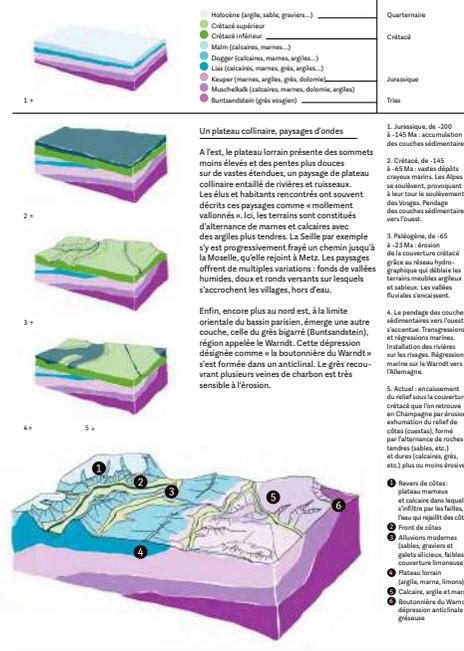
On appelle cette inclinaison le pendage. Ces côtes sont entaillées par des vallées profondes et encadrées identifiées par les habitants comme des escarpements, à l'écart de la ville, des paysages uniques et dépayés (les vallées du Rupt de Mad, de la Gorz, des ruisseaux de la Manche, de Montreux, du Norroy, du Fond de Billeron, la Barche, de l'Orme).



CARTE GÉOLOGIQUE (BRGM)

ou Un vaste territoire, une complémentarité entre l'urbain et le rural

↑ Sommaire



Quaternaire
Craie
Jurassique
Trias

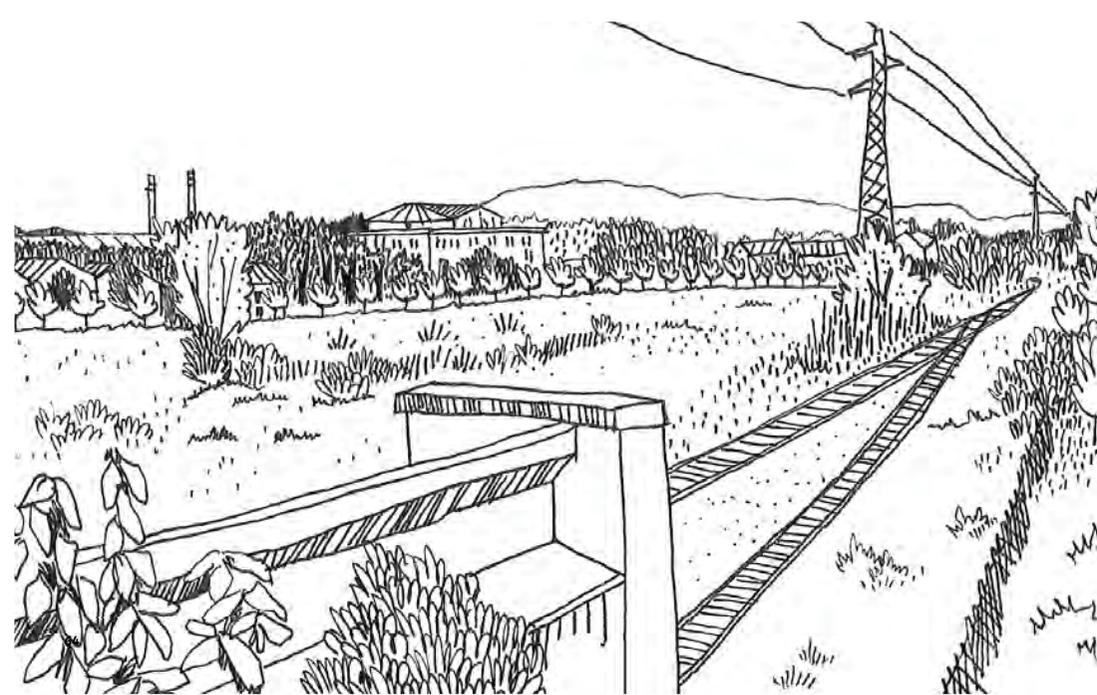
Un plateau collinaire, paysages d'ondes

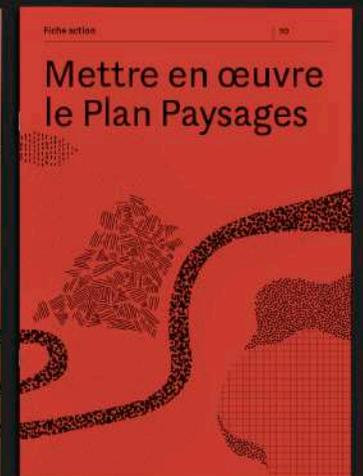
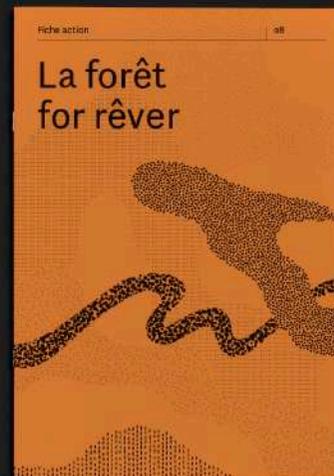
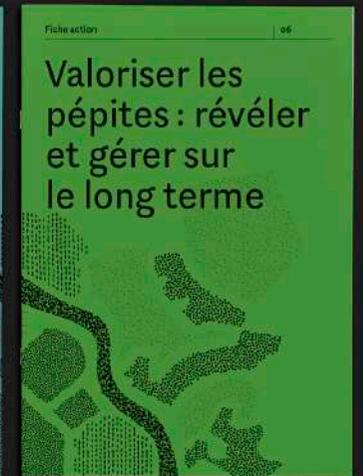
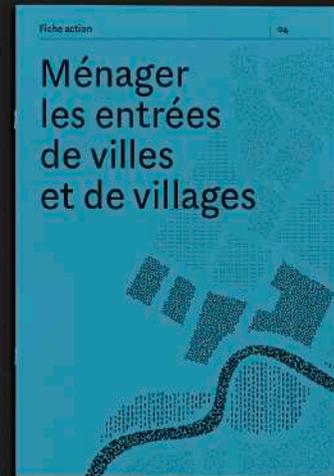
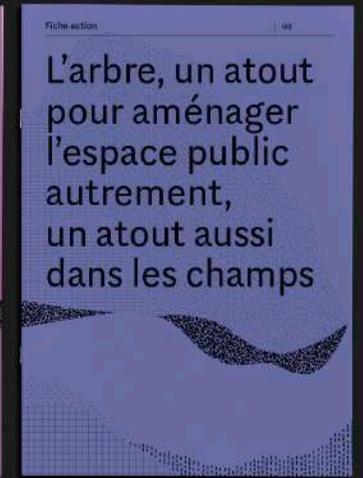
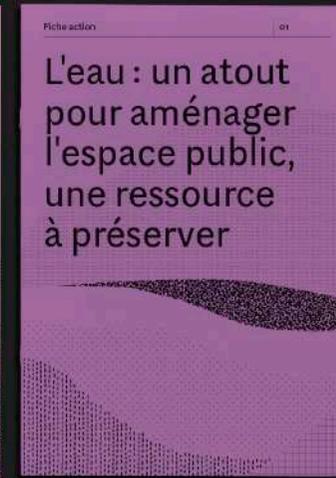
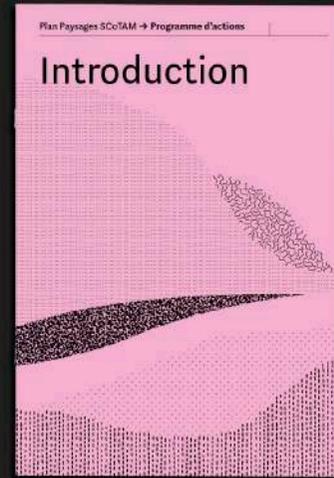
A l'est, le plateau lorrain présente des sommets moins élevés et des pentes plus douces sur de vastes étendues, un paysage de plateau collinaire entaillé de rivières et ruisseaux. Les élus et habitants rencontrés ont souvent décrits ces paysages comme « mollement vallonnés ». Ici, les terrains sont constitués d'alternance de marnes et calcaires avec des argiles plus tendres. La Selle par exemple s'y est progressivement frayé un chemin jusqu'à la Moselle, qu'elle rejoint à Metz. Les paysages offrent de multiples variations : fonds de vallées humides, doux et ronds versants sur lesquels s'accrochent les villages, hors d'eau.

Enfin, encore plus au nord est, à la limite orientale du bassin parisien, émerge une autre couche, celle du grès bigarré (Buntsandstein), région appelée le Warndt. Cette dépression désignée comme « la boutonnière du Warndt » s'est formée dans un anticlinal. Le grès recouvrant plusieurs veines de charbon est très sensible à l'érosion.

1. Jurassique, de -200 à -145 Ma : accumulation des couches sédimentaires.
2. Craie, de -145 à -65 Ma : vastes dépôts calcaires marins. Les Alpes se soulèvent, provoquant à leur tour le soulèvement des Vosges. Pendage des couches sédimentaires vers l'ouest.
3. Paléogène, de -65 à -23 Ma : érosion de la couverture craie grâce au réseau hydrographique qui défile les terrains meubles argileux et sableux. Les vallées fluviales s'encaissent.
4. Le pendage des couches sédimentaires vers l'ouest s'accroît. Transgressions et régressions marines. Installation des reliefs sur les rivières. Régression marine sur la Warndt vers l'Allemagne.
5. Actuel encaissement du relief sous la couverture craie que l'on retrouve en Champagne par érosion et exhumation du relief de côtes (cuestas), formé par l'alternance de roches tendres (argiles, etc.) et dures (calcaires, grès, etc.) plus ou moins érosives.

1. Dures des côtes (plateau marneux et calcaire dans lequel s'écrit par les failles, l'eau qui reglisse des côtes)
2. Fond de côtes
3. Alluvions modernes (sables, graviers et galets et rivières, failles couvertes par l'humidité)
4. Plateau lorrain (argile, marnes, limons)
5. Calcaires, argiles et marnes
6. Boutonnière du Warndt, dépression anticlinale gréseuse





Des transformations concrètes de lieux



Photographies des deux chantiers de plantation sur le parc des Lapins, au Ban Saint-Martin : plantation de jeunes plants forestiers, de vivaces, de fruitiers, création de haies sèches.

**À vos bêches
et vos râteliers,**
pour prendre soin du Bois des lapins
et préfigurer ensemble le parc de demain !

Chantier participatif au Ban-Saint-Martin
le samedi 27 novembre 2021

De 8h30 à 17h, inscription pour la journée et
par email à mairie@ban-saint-martin.fr jusqu'au
19/11/21. Nombre de places limité.

- Repas offert par la commune
- Atelier pour les enfants

 EUROMÉTROPOLE
METZ

 Syndicat mixte du
SCOTAM

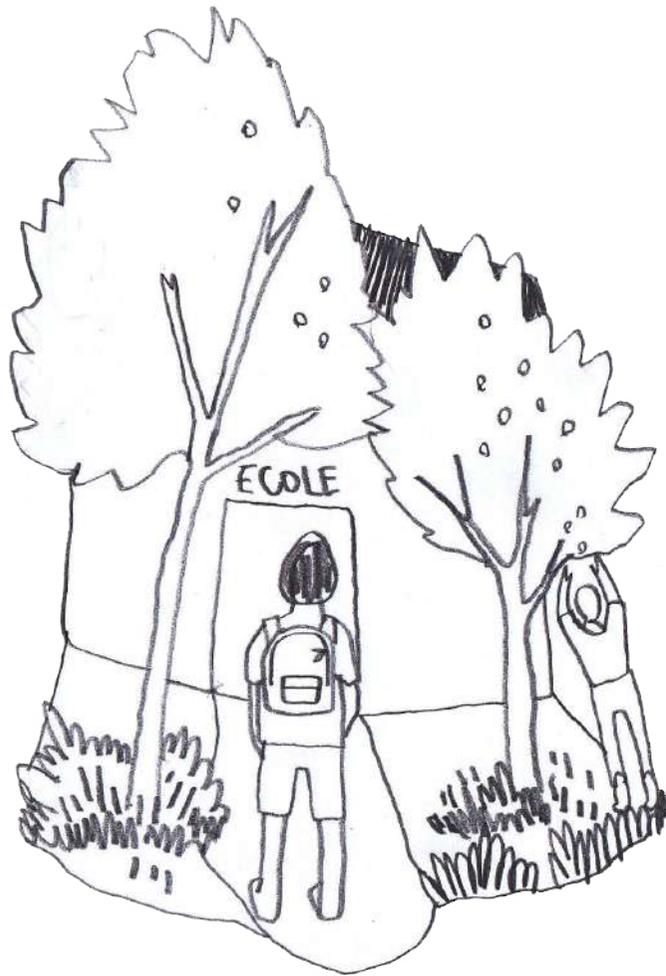
 LE BAN SAINT MARTIN



Mutualisation des moyens et des démarches ; organisation conjointe du chantier avec l'équipe de l'Eurométropole de Metz qui conduit parallèlement le Plan de Paysage des Côtes de Moselle

Cassons la croûte !

Désimperméabilisation de la cour Paul Verlaine



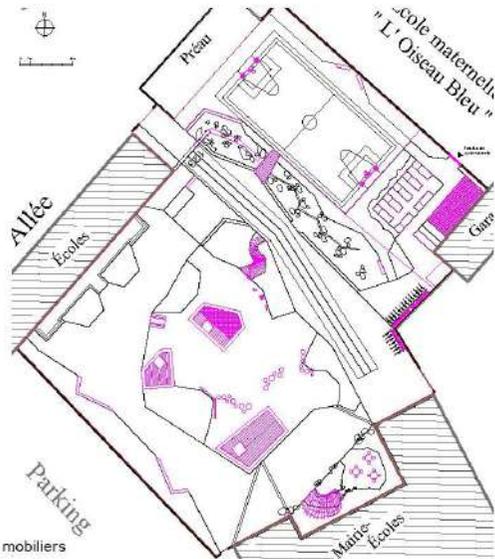
DES COURS D'ÉCOLES
+ FRAÎCHES ET OMBRAGÉES



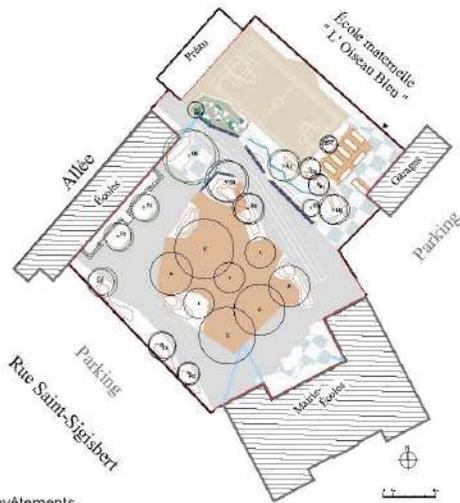


3. LA MAÎTRISE D'OEUVRE - PHASE PRO

- Phase de Projet :
 - mise au point technique des différents points du projet (plantations, revêtements, mobiliers, assainissement, nivellement,..)
 - chiffrage détaillé, planning prévisionnel, phasage des travaux
 - élaboration des pièces techniques (CCTP, DQE/BPU)



Plan de mobiliers

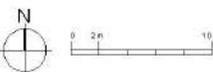
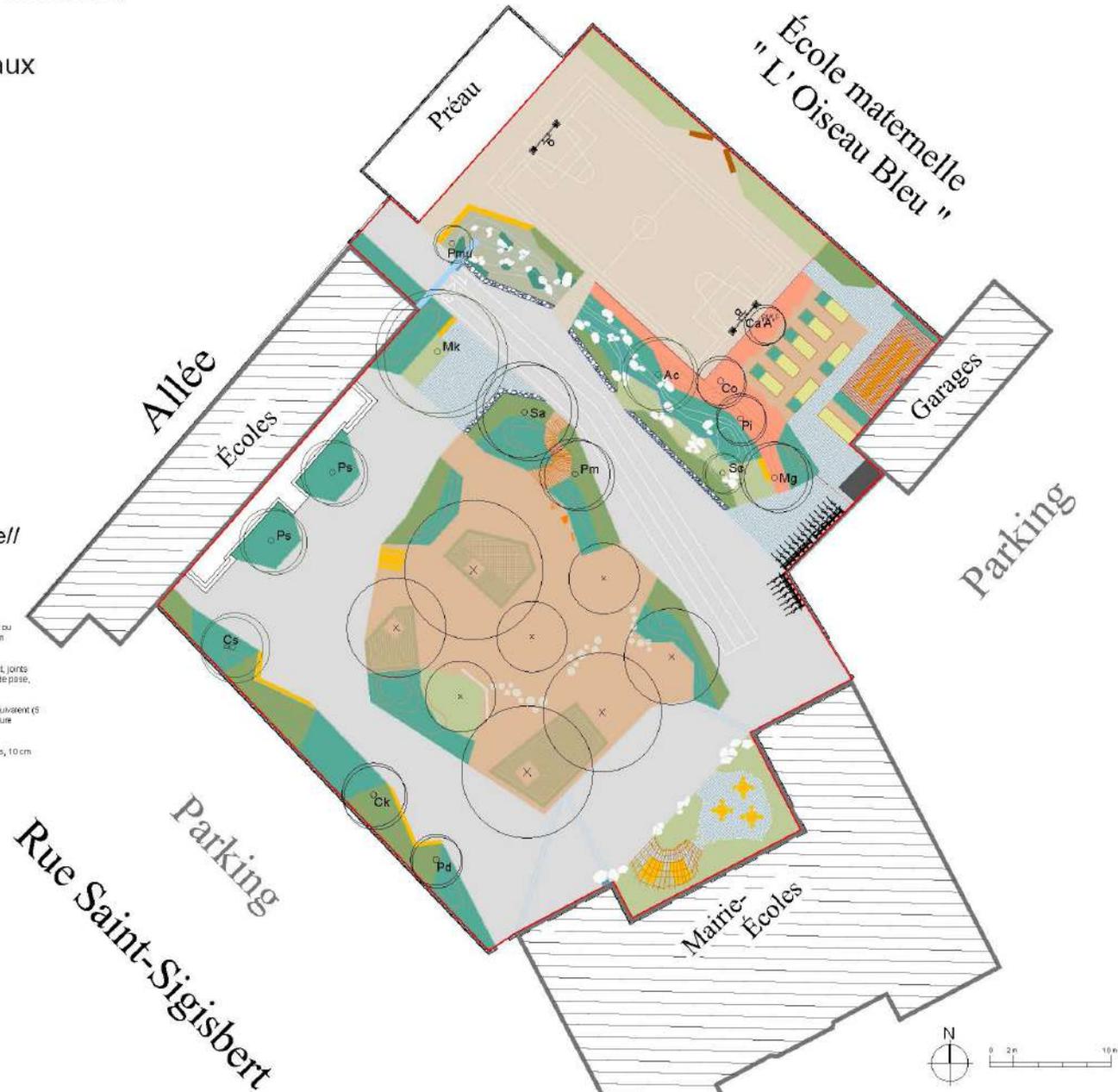


Plan de revêtements

Légende Plan masse//

MILIEUX

- Périmètre du projet
- VRD - Surface perméable type URBALITH clair ou équivalent (5cm revêtement drainant clair, 50 cm matériaux drainants 20/40, géotextile)
- VRD - Pavés béton type Rompero ou équivalent, joints enherbés (sur pavés drainants, 4 cm sable lit de pose, structure existante)
- VRD - Revêtement clair type COLCLAIR ou équivalent (5 cm revêtement clair, enduit monocouche, structure existante)
- VRD - copeaux de bois (35 cm copeaux de bois, 10 cm BNT 0/31,2, géotextile)
- VRD - Sable
- VRD - Fochers
- VRD - Micolette in perméable
- VRD - Caniveau à grille
- VRD - Marquage sport et jeux
- VEG - Jardin gravier
- VEG - Vivaces tapissantes
- VEG - Potager
- VEG - Pelouse
- VEG - Massif de vivaces
- VEG - Massif arbustif
- VEG - Arbres existants
- VEG - Arbres plantés
- MOB/VRD - Bordure en entrainé recyclé
- MOB - Pâlage bois



3. LA MAÎTRISE D'OEUVRE - PHASE PRO



© OMNIBUS / ERA

4. RESTITUTION AVANT CHANTIER



© OMNIBUS / ERA



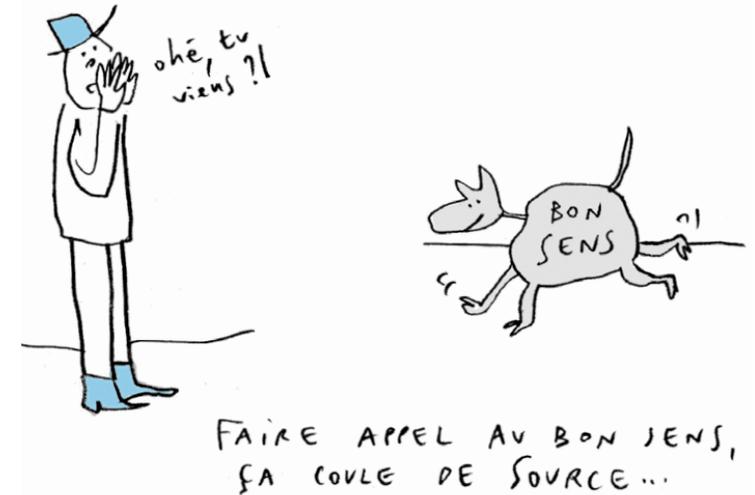




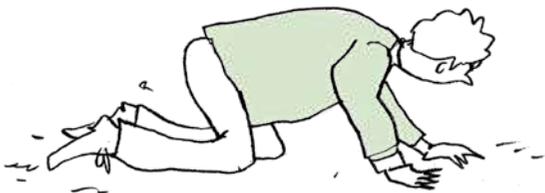
La démarche paysagère pour planifier

Pourquoi mettre en oeuvre une démarche paysagère ?

- > S'appuyer sur ce qui fait que l'on est ici et non ailleurs
- > Eviter l'uniformisation et la banalisation des paysages
- > Créer du lien entre les nouveaux habitants et les habitants actuels



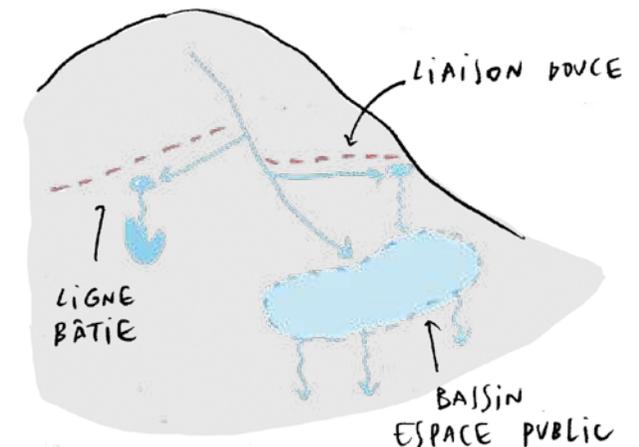
① REPÉRER LA QUALITÉ DES SOLS



② REPÉRER LE PARCOURS DE L'EAU SUR LA PENTE

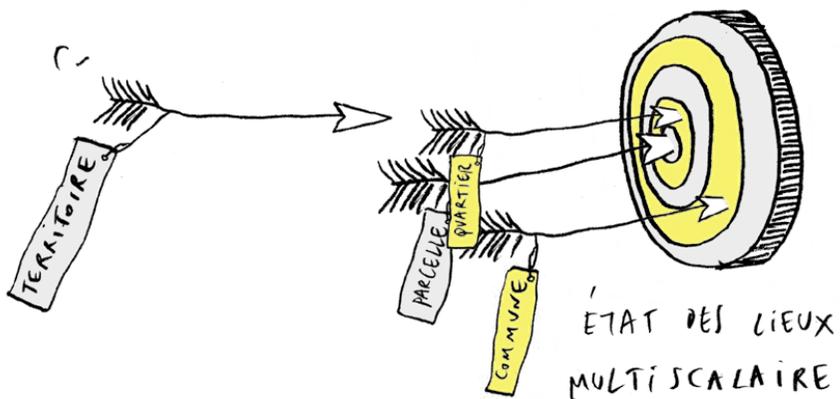


③ S'APPUYER SUR CES TRACES POUR IMPLANter LES AMÉNAGEMENTS



Une démarche qui permet d'établir une programmation cohérente, répondant à des besoins multiples

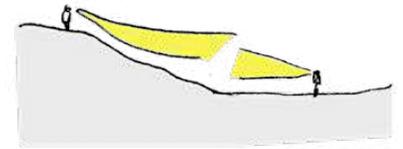
- > Sortir de la logique de réseaux et de rentabilité unique du foncier
- > Définir ce qui fait la qualité du site



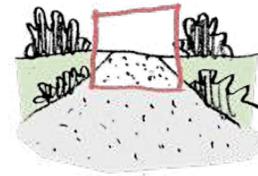
LE PAYSAGE COMME "OUTIL" POUR VALORISER :



LIGNE D'HORIZON



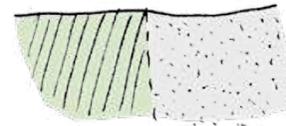
VUES SUR ET DEVIS



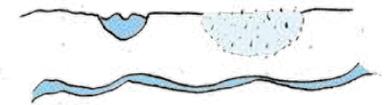
PROFONDEURS DE CHAMPS ET CADRAGES



HAUTEURS ET PROPORTIONS



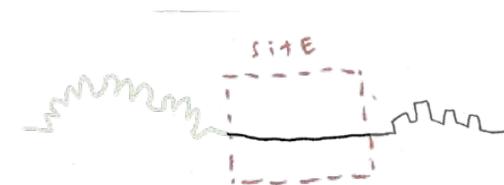
QUALITÉ DES SOLS



PRÉSENCE DE L'EAU



LE RELIEF



LES ENVIRONS

Définir les usages

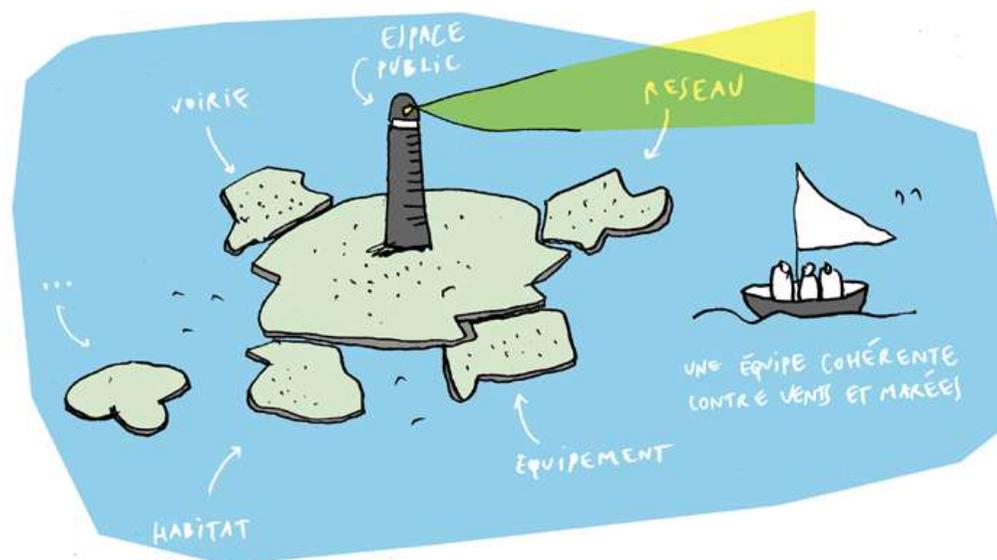
> Recenser les usages actuels et souhaités pour les habitants et les usagers des lieux et les mettre en parallèle avec les fonctionnalités des milieux.

À titre d'exemple :

- Quel rôle peut jouer l'eau de ruissellement ici ?
- Un arbre remarquable peut-il être une invitation à créer un espace public ? À habiter et marquer un croisement de chemins ?
- Cette haie peut-elle faire office de limite ou accompagner un chemin ?

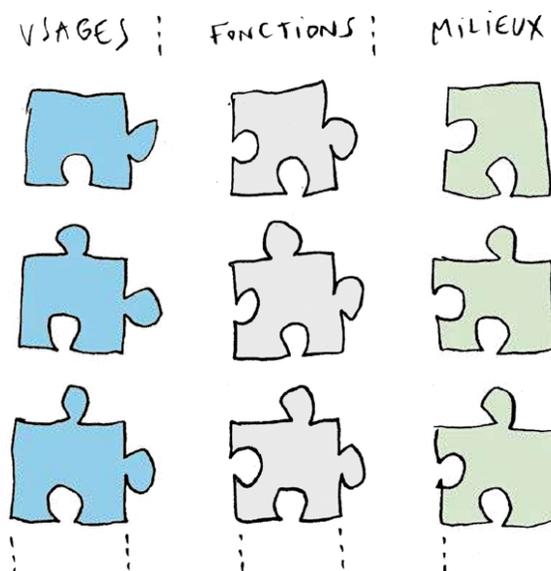
> Considérer l'espace public comme l'élément structurant, la base du projet autour et à partir duquel les autres espaces s'imbriquent.

L'idée est de s'inspirer des configurations des villages locaux qui s'organisent autour de la place de l'église ou du lavoir en opposition aux lotissements classiques qui ne proposent souvent pas d'espace public en dehors des voies d'accès.



UN PROJET IMBRIQUÉ
AUTOUR DE L'ESPACE PUBLIC

ARTICULER LES DIFFÉRENTES
ATTENTES ET CONTRAINTES



Si possible, bien choisir le secteur / parcelle pour prévoir une zone à urbaniser

> Quels sont les accès à cette parcelle ?

Créer un accès traversant pour éviter les impasses, créer des continuités entre les espaces habités

> D'où voit-on la parcelle ?

> depuis le lointain

> depuis les abords du village

Objectif : déterminer les impacts possibles dans la silhouette du village

> Quelle est la végétation en place ?

Objectif : Faire un état des lieux de la végétation en place et étudier dès le départ les possibilités de conserver les dynamiques végétales existantes

Planifier selon une démarche paysagère permet de

- > Concevoir les conditions d'un quartier tournés vers le dehors et non vers le dedans
- > Concevoir des nouveaux espaces publics en lien avec les moyens de gestion de la commune
- > Ne pas imperméabiliser
- > Prévoir des espaces de fraîcheur au coeur des quartiers (résistants à la sécheresse)
- > Concevoir des aménagements économes en termes de ressources et favorisant la biodiversité



Recomposer l'espace pour réduire l'emprise de la voiture

- > Déterminer les réels besoins en stationnement
- > Echanger, discuter, débattre sur le rapport à la voiture
- > Regrouper des poches de stationnements pour éviter d'éparpiller des voitures dans le quartier; définir des parcours sans voiture
- > Prévoir des parcours mode doux, faciles, sécurisés

AND THE WINNER IS ...



Le rôle des limites et des modes de gestion

> Des limites séparatives de qualités (belles et utiles !)

«Les allées font le jardin, et les bordures font les allées» Y. Gillen

> Trouver un langage commun au quartier, en lien avec le paysage alentour

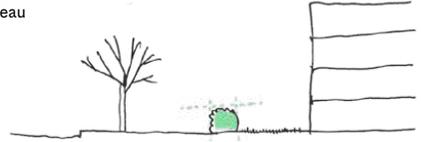
> Connaître les moyens de gestion en place ; prévoir des espaces en cohérence avec ces moyens.



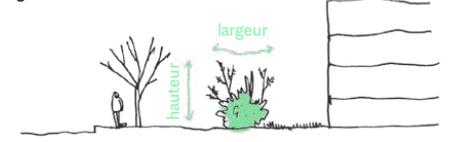
PRATIQUES À ÉVITER

PRATIQUES À VALORISER

Haie basse taillée au cordeau



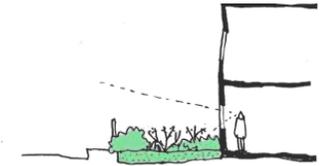
Haie vive et généreuse



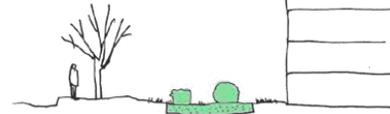
Rosier isolé
Terre à nue
Haie basse qui referme l'espace



Plate-bande généreuse
Association d'essences
Vue dégagée
Haie intégrée au massif



Une ou deux espèces taillées au cordeau



Diversité d'essences
Port libre et tailles raisonnées
Multiples strates végétales



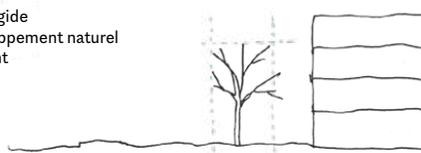
Pelouse tondue
Accès interdit
Utilisation comme parc canin



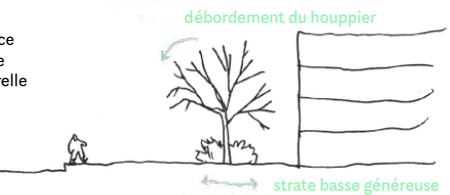
Prairie fleurie
Pelouse investie par habitants
Installation de mobilier



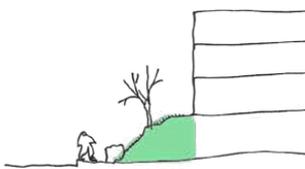
Taille rigide
Développement naturel restreint



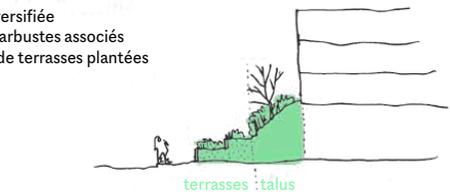
Taille douce
Silhouette plus naturelle



Pelouse rase
Arbre isolé
Massif taillé au cordeau



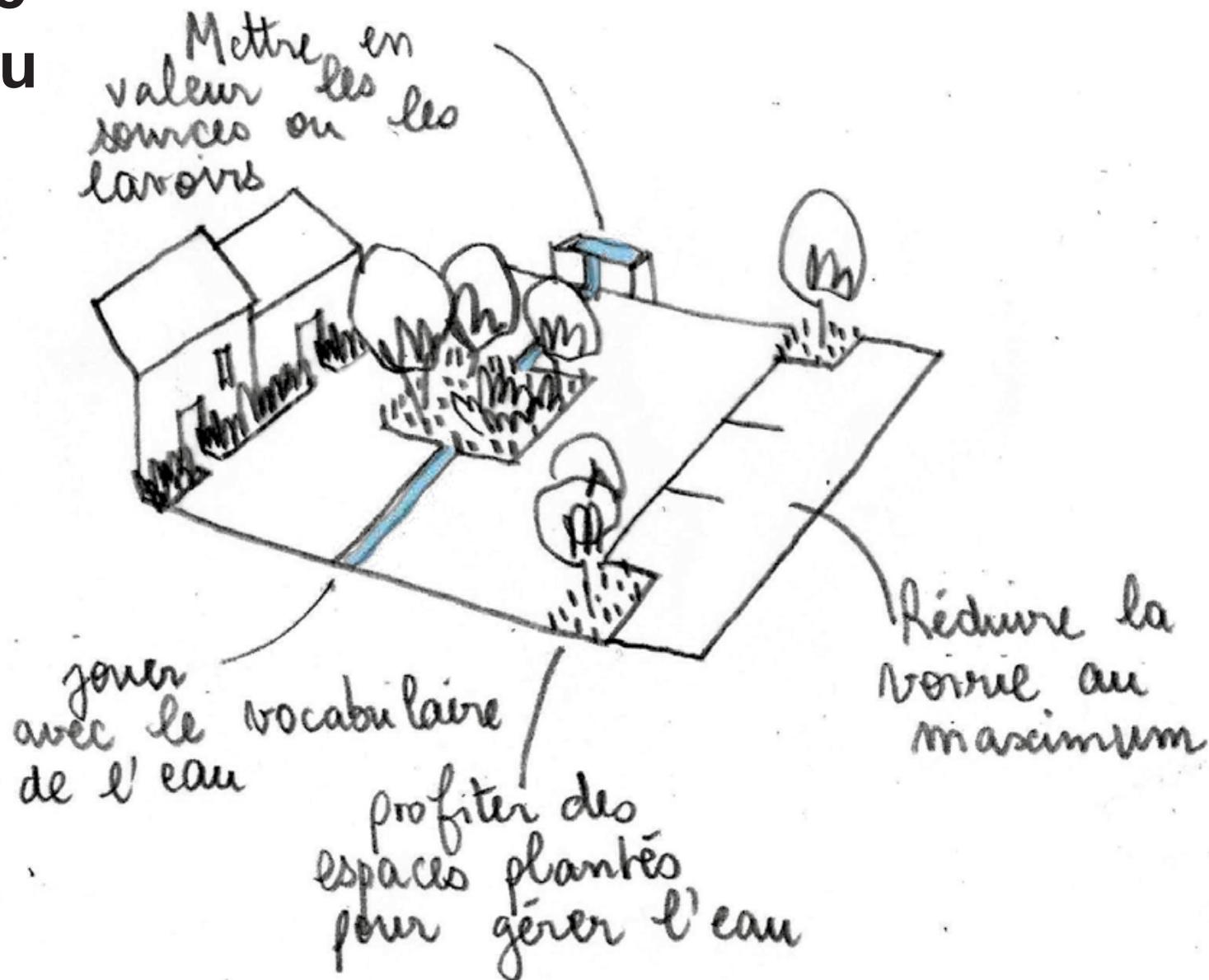
Prairie diversifiée
Arbres et arbustes associés
Création de terrasses plantées



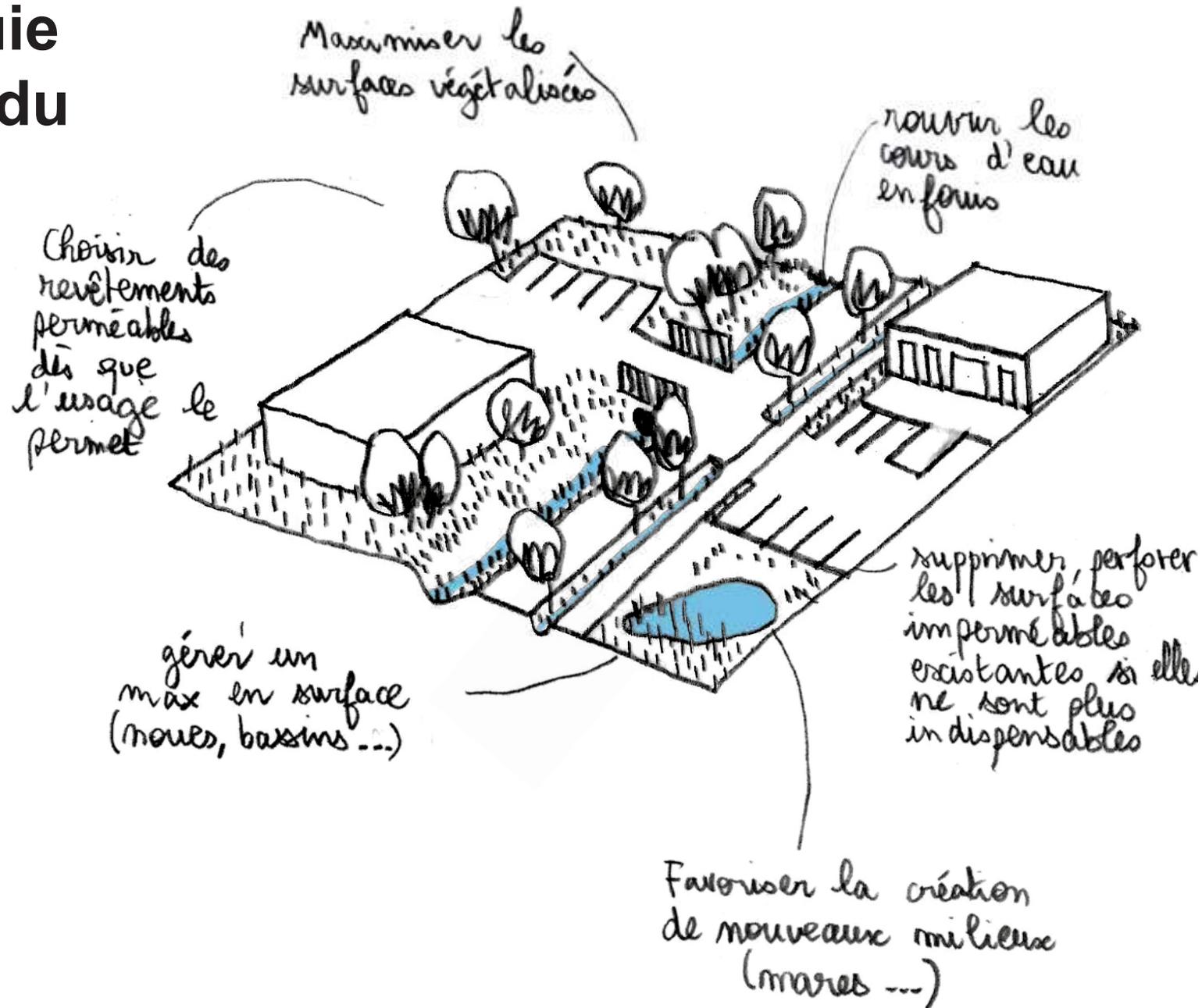




La gestion intégrée des eaux de pluie comme qualité du projet (et non comme contrainte)



La gestion intégrée des eaux de pluie comme qualité du projet (et non comme contrainte)





Philippe Ramette,
Eloge du pas de côté



Merci de votre attention.